

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

OXYGENE COMPRIME

Date: 11/09/2003
Date de l'édition précédente: 23/03/2002

N° FDS : 097A
Page 1 / 3

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: Oxygène comprimé.

Noms commerciaux:
Oxygène, Oxygène médical,
Oxygène Aviation,
Laser Oxygène,
Biolind ® 4,
Oxygène laser 1 et 2,
Agafrais 4 et Biolind O.

Formule chimique: O₂

Utilisation principale: Soudure, traitement des eaux, découpe, oxygénation, dopage de fours.

Pour toute utilisation du produit à un(des) usage(s) autre(s) que celui(ceux) indiqué(s) ci-dessus, il est fortement conseillé de prendre l'avis de Linde Gas.

Identification de la société

Linde Gas s.a.
Le Parc Technologique de Lyon
6, Allée Irène Joliot-Curie Bâtiment A
B.P. 63
69802 Saint Priest cedex
Tel. : 04 72 79 62 62
Numéro de téléphone d'urgence:
0825 001 826
Orfila : 01 45 42 59 59

2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation: Substance.

Composants/Impuretés:

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

N° CAS: 07782-44-7
N° CEE (EINECS): 231 956 9

Classification des substances dans le cas d'un mélange (selon directive 67/548/CEE): Sans objet.

Symboles:
O, comburant.

Liste des phrases R: R8

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance/préparation (67/548/CEE ou 99/45/CE): 008-001-00-8

Identification des dangers pour l'homme:
Irritant pour les voies respiratoires à concentration élevée.

Identification des dangers pour l'environnement: Aucun.

Autres:

Comburant. Entretien vivement la combustion.
Peut réagir violemment avec les matières combustibles.

4 PREMIERS SECOURS (examen médical)

Inhalation:

Une inhalation en continu à des concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des problèmes respiratoires et des convulsions.

Déplacer la victime dans une zone non contaminée. Laisser la victime au chaud et au repos.

Appeler un médecin.

Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Contact avec les yeux et la peau:

Le contact avec la peau et les yeux n'est pas considéré comme un mode d'exposition possible.

Ingestion:

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques:

Entretien la combustion.

L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Ininflammable.

Produits de combustion dangereux:

Aucun.

Agents d'extinction appropriés:

Tous les agents connus peuvent être utilisés.

Agents d'extinction non appropriés:

Aucun.

Méthodes spécifiques:

Si possible, arrêter le débit gazeux.

Eloigner le récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

En cas de fuite ne pas arroser d'eau le récipient. Arroser l'espace environnant (depuis un endroit protégé) pour contenir le feu.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers:

Aucun.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Evacuer la zone.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Eliminer les sources d'inflammation.

Utiliser un vêtement de protection.

Protection de l'environnement:

Essayer d'arrêter la fuite.

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

OXYGENE COMPRIME

Date: 11/09/2003
Date de l'édition précédente: 23/03/2002

N° FDS : 097A
Page 2 / 3

Méthodes de nettoyage:

Ventiler la zone.
Après élimination du produit, contrôler l'atmosphère de la zone avant d'y pénétrer sans appareil respiratoire autonome.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation:**

Empêcher l'entrée d'eau dans les récipients.
Interdire les remontées de produit dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et aux pressions et températures d'utilisation.
Ouvrir lentement les vannes afin d'éviter les à-coups de pression.
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
En cas de doute, consulter votre fournisseur de gaz.

Stockage:

Entreposer à l'écart des gaz inflammables et autres produits inflammables.
Entreposer le récipient dans un lieu bien ventilé et à une température inférieure à 50°C.
Maintenir éloigné de toute source inflammable, y compris des charges électrostatiques.

Utilisations particulières:

N'utiliser ni huile, ni graisse.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Valeurs limites d'exposition:**

Sans objet.

Contrôle de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle:**

Ne pas fumer lors de la manipulation du produit.
Éviter une atmosphère enrichie en oxygène (>21%).

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les zones où l'atmosphère n'a pas été contrôlée respirable.

Protection des mains: (types des gants): Aucune.

Protection des yeux: Aucune.

Protection de la peau: Aucune.

Contrôle de l'exposition liée à la protection de l'environnement: Aucun.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect/Couleur: Gaz incolore.

Odeur: Inodore.

Poids moléculaire: 32 g/mol.

Point de fusion: -219°C.

Point d'ébullition: -183°C.

Point éclair: Sans objet.

Température critique: -118°C

Densité relative, gaz (air=1): 1.1

Densité relative, liquide (eau=1): 1.1

Pression de vapeur à 20°C: Sans objet.

Solubilité dans l'eau (mg/l): 39.

Solubilité dans des solvants organiques (préciser le solvant): non connue.

Coefficient de partage K_{ow} (n-octanol / eau): Sans objet.

Viscosité: $2.072 \cdot 10^{-4}$ Poises (300K, 1 bar)

Taux d'évaporation: Sans objet.

Température d'auto inflammation: Sans objet.

Domaine d'inflammabilité: Oxydant

Autres:

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en dessous du sol.

10 STABILITE ET REACTIVITE**Stabilité et réactivité (utilisation/rejet dans l'environnement):**

Peut réagir violemment avec les matières combustibles.

Peut réagir violemment en présence de réducteurs.

Oxyde violemment les substances organiques.

Conditions à éviter:

Présence de réducteurs et de matières organiques.

Matières à éviter: Réducteurs, matières organiques.

Produits de décomposition dangereux: Aucun.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Effets dangereux, différés, immédiats, chroniques par:****Inhalation:**

Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

Contact avec yeux/peau:

Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

Ingestion:

Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité (aquatique): Sans objet.

Mobilité (transport vers eaux souterraines)

Tension superficielle: Sans objet (à 20°C, 1 bar).

Absorption/désorption: Sans objet.

Répartition dans l'environnement: Sans objet.

Persistance, dégradabilité: Sans objet.

Potentiel de bio accumulation

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

OXYGENE COMPRIME

Date: 11/09/2003
Date de l'édition précédente: 23/03/2002

N° FDS : 097A
Page 3 / 3

K_{ow}: Sans objet.
FBC: Sans objet.

Effets divers: Aucun.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes d'élimination:

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

A l'atmosphère, dans un endroit bien ventilé.

Résidus dangereux: Aucun.

Se conformer aux réglementations européennes, nationale et/ou régionale relative au traitement des déchets

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport: Oxygène comprimé

Numéro UN: UN 1072

Classe ADR/RID: 2

N° de danger ADR/RID: 25

Étiquetage ADR:

Étiquette 2.2 : Gaz non inflammables, non toxiques.

Étiquette 5.1 : Matières comburantes.

Autres informations relatives au transport

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés.

S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.

S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Informations figurant sur l'étiquette:

Symboles:

O, comburant.

Liste des phrases R:

R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Liste des phrases S:

S17 : Tenir à l'écart des matières combustibles.

Classification ICPE:

1220 : Emploi, stockage d'oxygène.

Dispositions particulières pour la protection de l'homme et de l'environnement: Aucune.

Législation nationale: Aucune.

16 AUTRES INFORMATIONS

Liste des phrases R:

R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Conseils relatifs à la formation:

S'assurer que les opérateurs comprennent les risques de l'enrichissement en oxygène.

Restrictions d'emploi:

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveau, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en œuvre.

Autres informations:

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Modifications par rapport à la version précédente:

Intégration de la nouvelle directive européenne 2001/58/CE du 27 juillet 2001.

Mise à jour du chapitre 14 relatif au transport en rapport avec la version de l'ADR en vigueur le 1^{er} janvier 2003.

Sources:

Institut National de Recherche et de Sécurité : INRS

National Institute Of Standards and Technology : NIST

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Université de Cambridge : Chemfinder.

Institut scientifique de la santé publique.

National Institute for Occupational Safety and Health : NIOSH

Avertissement :

Les informations données dans ce document sont considérées comme conformes à l'état des connaissances de celui qui assure la mise en circulation au moment de l'impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation

Fin du document